



**Partenariat dans le cadre
des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

NOM de l'association (ou organisme ou administration) : Association THEMIS
 Adresse : 24 rue du 22 novembre 67000 Strasbourg et 6 rue du sauvage 68100 Mulhouse
 N° de téléphone : 0388248400 ou 0389462502
 Personne(s) référente(s) : ALBERT Guillaume (Directeur)
 (éventuellement par secteur géographique)

Domaine d'intervention : Association d'accès aux droits pour les enfants et les jeunes

Les Actions Collectives menées par Themis

1. Questions de Droit

A. <u>La Convention Internationale des Droits de l'Enfant</u>	
Age	A partir de 5 ans jusqu'à l'âge adulte
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. • Permettre à l'enfant de se l'approprier comme un outil de protection. • Faire entendre à l'enfant qu'il a des droits dont il peut se servir pour se protéger. • Informer l'enfant en vue d'une meilleure connaissance de ses droits, notamment aux droits relatifs au respect des personnes.
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Dvd+livre « histoire de Malfada » • Exposition sur « tous mes droits d'enfant » • Carnet de route conçu pour animer la séance autour de l'exposition.
Coût	75€/h

B. <u>Découverte de la Justice</u>	
Age	A partir de 8 ans
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Donner un sens à la loi et à ses institutions, faire découvrir aux jeunes les fonctions de la justice et ceux qui la représentent. • Susciter le débat citoyen, donner des pistes de réflexion. • Lever les idées fausses et les représentations qu'ils peuvent avoir de la justice.

Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Un questionnaire qui s'intitule : « le fonctionnement de la justice pénale et la justice des mineurs. • Le jeu « 7 affaires de justice »
Coût	75€/h

C. <u>13/18 Question de droit</u>	
Age	A partir de 13 ans
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un accès collectif au droit en permettant à des jeunes d'être sensibilisés. • Informés sur des questions de droits et de la citoyenneté.
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition 13/18 • Rencontre avec des magistrats, pédagogues, professionnels. • Divers supports de communications.
Coût	75€/h

2. Discriminations

<u>Lutte contre les discriminations</u>	
Age	A partir de 8 ans
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir ensemble sur les différentes formes de discriminations : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Homophobie / orientation sexuelle ➢ Racisme / origine Juridiques ➢ Genre ➢ Handicap <p style="text-align: right;">} Définitions }</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner les moyens d'actions et les dispositifs de soutien et d'accompagnement aux victimes.
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de rôles • Vidéo-clip (la HALDE) • Photo-langages • Questionnaires • BD de l'Union Européenne contre les discriminations • Power Point : « Lutter contre les discriminations »
Coût	75€/h

3. Les nouvelles technologies, droits et loi

<u>Internet, nouvelles technologies et le droit</u>	
Age	A partir de 8 ans
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire prendre conscience aux risques d'Internet. • Responsabiliser les jeunes dans leur pratique des nouvelles technologies. • La loi et les sanctions pénales face à l'utilisation de ces nouvelles technologies.

Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Power Point « dangers liés aux nouvelles technologies » • Quizz • Questionnaires
Coût	75€/h

4. Les Relations Amoureuses

<u>Les Relations garçons/filles</u>	
Age	A partir de 8 ans /Adolescence
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Aborder la relation à l'autre dans le respect. • Evoquer les lois existantes dans ce domaine. • Prévention contre les comportements à risques. • Sensibilisation aux abus sexuels.
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • 3 contes • scénettes/ mise en situations • questionnaires
Coût	75€/h

5. La Formation des délégués

<u>Formation des délégués</u>	
Age	A partir de 11 ans
Objectifs	<p>❖ <i>Selon la démarche entreprise par l'établissement, les contenus peuvent être adaptés (cf. actions précédemment énoncées)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître la Convention Internationale des Droits de l'Enfant • Aider le délégué à comprendre ses missions. • Le rendre acteur de l'accès au droit, et de l'informer sur les obligations de l'élève. • Travail autour du règlement intérieur, comprendre ce qui fait loi dans l'établissement. • Permettre aux jeunes de répondre à certaines questions de droits aux quelles ils peuvent avoir à faire au sein de la classe.
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Outils variables en fonction de la demande
Coût	75€/h

Les Actions Individuelles menées par Themis

1. Conseil de Discipline

Age	Collège/ Lycée
-----	----------------

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre au jeune de prendre conscience de la sanction et la mettre en lien avec son comportement, • Préparer avec le jeune et sa famille le conseil de discipline pour en comprendre les missions et les enjeux, • Prendre le temps avec le jeune d'envisager l'avenir et de préparer son retour à l'école, • Profiter de la période où le jeune n'est pas scolarisé pour mener un travail éducatif, • Travailler avec le jeune sur la place de l'école et sa place à l'école, • Eviter la récurrence et la déscolarisation programmée
Coût	20 suivis en Conseil de Discipline à titre gratuit

2. Stage Horizon

Age	Collège/ Lycée
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'implication des parents • Prévenir la transgression • Accès à la citoyenneté • Donner sens aux apprentissages • Proposition d'une mesure éducative
Coût	15 prises en charge possible dans le cadre du Stage horizon à titre gratuit

Zone géographique d'intervention : Region ALSACE
Type d'actions pouvant être menées avec les établissements scolaires : CF les actions

Public scolaire concerné (âge, niveau) : tous niveaux et formation professionnelle

NOM et qualification des intervenants : Tous les intervenants de l'association sont des professionnelles diplômés à minima Master 2.

Agrément pour intervenir en milieu scolaire : OUI
Si oui, date de l'agrément :

Part financière demandée à l'établissement scolaire : 75€/h